

AB CONSORTIUM INGENIERIE EXPERTISE

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 58 Avenue Saint-Augustin
06200 NICE
531 659 415 RCS NICE

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 15 JUIN 2026

RESOLUTION 2. AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31 208,99 euros de la manière suivante :

1. <u>Origine</u>	
– Report à nouveau :	110 962,47 €
– Résultat de l'exercice :	31 208,99 €
2. <u>Affectation du résultat</u>	
– Au poste "Report à nouveau" :	21 208,99 €
– A titre de dividendes :	10 000,00 €
3. <u>Positionnement des comptes après affectation</u>	
– Le poste "Report à nouveau" :	132 171,46 €

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS

Le dividende sera mis en paiement à compter du 15/06/2026.

a) REGIME SOCIAL DES DIVIDENDES ET DES INTERETS DE COMPTE COURANT

Les revenus distribués sont soumis aux prélèvements sociaux (Contribution sociale généralisée (CSG) à 10,6 %, Prélèvement de solidarité à 7,5 % et Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) à 0,5 %), déclarés et payés par la Société dans les quinze premiers jours du mois suivant la mise en paiement :

– Assiette des prélèvements sociaux :	10 577 euros
– Prélèvements sociaux (18,6 %) :	1 967 euros

b) REGIME FISCAL DES DIVIDENDES ET DES INTERETS DE COMPTE COURANT

■ Prélèvement de 12,8 % (article 117 quater I.-1 du Code général des impôts)

Les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui bénéficient de revenus distribués sont assujetties à un prélèvement au taux de 12,8 %.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et, à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater.

Certains actionnaires n'ayant pas demandé à être dispensé du prélèvement forfaitaire, il sera déclaré et payé par la Société dans les quinze premiers jours du mois suivant la mise en paiement :

- Assiette du prélèvement forfaitaire : 10 577 euros
- Prélèvement forfaitaire (12,8 %) : 1 354 euros

■ **Imposition des dividendes** (article 200 A, 2. du Code général des impôts)

L'impôt sur le revenu dû par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à raison, notamment des distributions de dividendes est établi par application du taux forfaitaire fixé à 12,8 %.

Le revenu est retenu pour son montant brut.

Par dérogation, sur option globale, expresse et irrévocable du contribuable, les distributions de dividendes sont retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158.

Ainsi, le revenu est réduit d'un abattement égal à 40 % du montant brut perçu pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

DIVIDENDES VERSEES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons :

3 derniers exercices	Le montant des dividendes qui ont été mis en distribution	Le montant des revenus distribués éligibles ou non à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
		Eligibles	Non-éligibles
31/12/2024	0 €	0 €	0 €
31/12/2023	24 000 €	24 000 €	0 €
31/12/2022	75 000 €	75 000 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Le Président : Monsieur MARCHAL Benoît

Signé par Benoît MARCHAL
Le 5 juil. 2026

Signed with
Universign

doc_3m1
tx_JvJnmzW04lBq

AB CONSORTIUM INGENIERIE EXPERTISE

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 58 Avenue Saint-Augustin
06200 NICE
531 659 415 RCS NICE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Certifié conforme à l'original, le Président

Monsieur MARCHAL Benoît

Signé par Benoît MARCHAL
Le 5 juil. 2026

Signed with
Universign doc_WE1g
tx_jvJnmvan4Ymq

Désignation de l'entreprise : SAS AB CONSORTIUM INGENIERIE EXPERTISE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 58 Avenue Saint-Augustin			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 3 1 6 5 9 4 1 5 0 0 0 5 7			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122025					
			N-1 31122024					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 305	15 305		
		Fonds commercial	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	57 187	28 675	28 512	33 418
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	22 432	19 212	3 220	3 975
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW				
		Participations	CS	CT	40		40	40
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	2 680		2 680	2 680	
TO TAL (II)		BJ	BK	97 644	63 192	34 452	40 113	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens		BN	BO				
	En cours de production de services		BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
	Marchandises		BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	164 356	4 125	160 231	155 034
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 682		4 682	15 482
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	23 818		23 818	12 973	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 486		8 486	9 448	
	TO TAL (III)		CJ	CK	201 341	4 125	197 216	192 937
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	298 985	67 317	231 668	233 050	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 680	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS AB CONSORTIUM INGENIERIE EXPERTISE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 000.....)	DA	3 000	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	300	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	110 962	88 103	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 209	22 860	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	145 471	114 262	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 730	28 371	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 543	14 111	
	Instruments financiers à terme	D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 009	7 202	
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 915	62 765	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		6 339	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TO TAL (IV)	EC	86 197	118 787		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED				
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	231 668	233 050		
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	77 517	118 787	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise : SAS AB CONSORTIUM INGENIERIE EXPERTISE										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	430 002	FH		FI	430 002	472 580			
		FJ	430 002	FK		FL	430 002	472 580			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 250				
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	3 025	8 402			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1					
Autres produits (1) (11)					FQ	6	2				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	434 282	480 984			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stocks (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	199 465	242 546			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 120	4 228			
	Salaires et traitements *					FY	135 742	132 895			
	Cotisations sociales (10)					FZ	44 589	51 559			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	9 667	11 059		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI					
	Autres charges (12)					GE	1 883	8 800			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	396 464	451 086		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	37 818	29 898			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur dépréciations					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO					
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2					
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 545	1 337			
	Différences négatives de change					GS	11				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3					
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	1 556	1 337		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 556)	(1 337)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	36 263	28 561			

Désignation de l'entreprise SAS AB CONSORTIUM INGENIERIE EXPERTISE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 011
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	590
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 011
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(590)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 065
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	438 294
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	407 085
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	31 209
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	2 268
		HQ	1 920
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
A8			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
dont cotisations facultatives Madelin A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			4 011
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **231 668** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **438 294** euros et un total **charges** de **407 085** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **31 209** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.